Après que Bilâl eut appelé à la prière avant le lever de l’aube, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui ordonna de retourner pour dire : « Prêtez attention ! Que le serviteur dorme… Qu’il dorme ! Prêtez attention ! Que le serviteur dorme… Qu’il dorme ! »

Ibn ‘Umar (qu’Allah l'agrée, lui et son père) relate qu’après que Bilâl eut appelé à la prière avant le lever de l’aube, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui ordonna de retourner pour dire : « Prêtez attention ! Que le serviteur dorme… Qu’il dorme ! Prêtez attention ! Que le serviteur dorme… Qu’il dorme ! »

[Authentique] [Rapporté par Abû Dâwud]

Ce noble hadith explique que si le muezzin se trompe concernant l’heure de l’appel à la prière, il doit informer les gens de son erreur. En effet, lorsque Bilâl (qu’Allah l'agrée) s’est trompé, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a ordonné de proclamer : « Prêtez attention ! Que le serviteur dorme… Qu’il dorme ! »

https://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/10706

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee